

REPUBLIQUE DE GUINEE

DECRET

TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT -

DECRET N°D/97/ 013 /PRG/SGG

MODIFIANT LE DECRET
D/96/099/PRG/SGG DU 10
JUILLET 1996 PORTANT
NOMINATION DES MEMBRES
DU GOUVERNEMENT -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi fondamentale ;

VU le Décret D/96/098/PRG/SGG du 9 Juillet 1996, nommant un Premier
Ministre ;

VU le Décret N° D/96/099/PRG/SGG du 10 Juillet 1996, nommant les Membres
du Gouvernement ;

DECRETE

ARTICLE 1er/- Le Décret N°D/96/099/PRG/SGG est modifié ainsi qu'il suit :

PREMIER MINISTRE :

- Monsieur Sidya TOURE, précédemment Premier Ministre, Ministre de
l'Economie, des Finances et du Plan.

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES :

- Monsieur Ibrahima Kassory FOFANA, précédemment Ministre délégué auprès
du Premier Ministre chargé du Budget et de la Restructuration du Secteur
Parapublic.

MINISTRE DU PLAN ET DE LA COOPERATION :

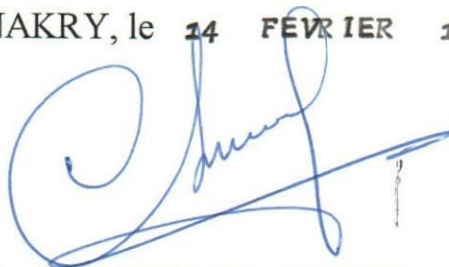
- Monsieur Ousmane KABA, précédemment Ministre délégué auprès du Premier
Ministre chargé de l'Economie, des Finances et du Plan.

LE RESTE SANS CHANGEMENT -

- 2 -

ARTICLE 2/- le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal Officiel de la République.-

CONAKRY, le **14** **FEVRIER** 1997



GENERAL LANSANA CONTE